



**Cahier des charges pour l'exploitation de la ligne
Baladobus depuis la gare de
La Verrière (78)**

Saison 2020

1 – LE CONTEXTE

Le Parc Naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse est le plus proche de la métropole parisienne, c'est un des grands poumons verts de la région. Créé en décembre 1985 Il est constitué de 53 communes :

- 10 communes situées sur le département de l'Essonne
- 43 communes situées sur le département des Yvelines

C'est le plus ancien des quatre parcs naturels régionaux franciliens et le plus proche de la capitale.

Espace très prisé des franciliens il accueille sur son territoire des sites touristiques majeurs : **Château de Breteuil, Domaine de Dampierre, Petit Moulin des Vaux de Cernay, Château de la Madeleine, musée national de Port Royal des Champs**. Ces sites touristiques ne sont pas desservis en transport en commun le week-end et les jours fériés. Il est important pour le Parc d'organiser leur desserte tout en s'inscrivant dans les objectifs de la Charte du Parc *pour un développement du tourisme durable*.

Une ligne Baladobus a ainsi été créé en 2008 et fonctionne depuis chaque année entre le 1^{er} avril et le 31 octobre.

A Noter : la navette en 2020 ne desservira plus l'Abbaye des Vaux de Cernay, par ailleurs les hôtels desservis en 2019 pourront être à nouveau desservis en 2020 si le circuit proposé passe devant les établissements.

2 – INFORMATIONS GENERALES

Voir bilan saison 2019

3 – NATURE DE LA DEMANDE

La prestation demandée consiste à :

- Assurer la mise en place d'une navette touristique au départ de la Gare de La Verrière du 1^{er} avril 2020 au 31 octobre 2020, les dimanches et les jours fériés. Celle-ci devra effectuer plusieurs rotations dans la journée (le retour se faisant toujours à la gare de la Verrière) et desservir les sites touristiques et communes touristiques partenaires de l'opération. Les différentes rotations seront à étudier en lien avec les horaires d'arrivée et de départ des trains en gare de La Verrière (avec un maximum de 9 rotations par journée).

Les candidats doivent détailler les caractéristiques techniques de la navette proposée : motorisation, émission de gaz à effet de serre, capacité (30 passagers environ afin de pouvoir manœuvrer facilement sur l'ensemble des sites).

- Assurer la vente des billets pour les passagers. Préciser le type de tarif vendu (PT, TR, gratuit).

- Tenir un tableau de bord sur lequel figurera le nombre de passagers empruntant la navette, le nombre de passagers descendant à chaque arrêt et le nombre de passagers montant à chaque arrêt.

- Mettre à disposition dans la navette la documentation touristique du PNR et diffuser le questionnaire de satisfaction.

4 - DELAIS

Avril 2020 à octobre 2020 : exécution de la prestation.

5 – REPONSE AU CAHIER DES CHARGES

Le prestataire devra fournir :

1. **Une note technique**
2. **Un devis détaillé**, sur la base de **9 rotations par jour de fonctionnement**,
3. **Des références significatives**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Mariannick Dumazeau
Chargée de mission Tourisme
Tél : 01 30 52 09 09
m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr